

ENS LYON – SESSION 2017 - ECONOMIE
EPREUVE COMMUNE SUR DOSSIER : ORAL

Jury : Marie Eyquem-Renault et Claire Silvant

A L'ATTENTION DU (DE LA) CANDIDAT(E)

Vous devez impérativement :

- 1- écrire lisiblement vos noms et prénoms,
- 2- signer, ci-dessous,
- 3- remettre votre sujet au jury et lui présenter votre pièce d'identité munie d'une photographie.

Nom :

Prénom :

Signature :

Sujet : Doit-on réduire la dette publique ?

Document 1 : R. ESPINOSA et al., 2015, « Les gouvernements doivent-ils réduire la dette publique ? », *Regards croisés sur l'économie*, n°17(2). Extrait.

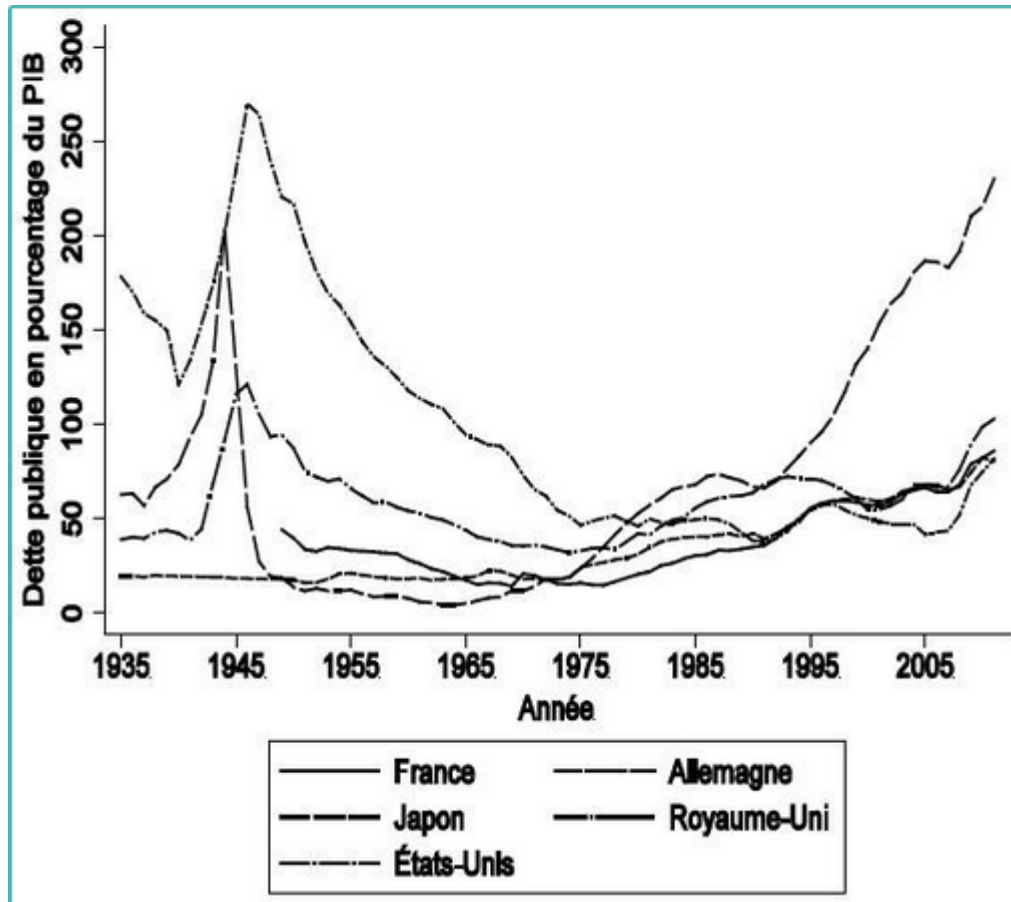
Document 2 : R. ESPINOSA et al., 2015, « Les gouvernements doivent-ils réduire la dette publique ? », *Regards croisés sur l'économie*, n°17(2). Extrait.

Document 3 : S. MOATTI, 2010, « La dette contre la récession », *Alternatives économiques*, n°288, février. Extrait.

Document 4 : Ch. CHAVAGNEUX, 2012, « Quel est le bon niveau de dette publique ? », *L'économie politique*, n°55 (2). Extrait.

Document 1 :

Ratio dette publique/PIB depuis 1935



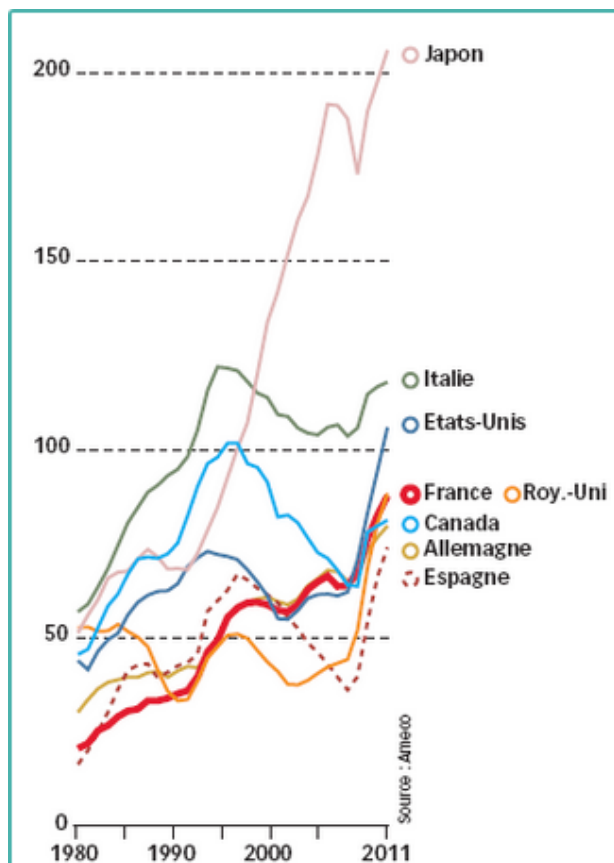
Document 2 :

Il est évident que, dans plusieurs pays, le problème de la dette est si pressant que les marchés exigent une prime de risque très élevée et, dans certains cas extrêmes, le gouvernement ne peut plus emprunter. Dans ces conditions, il n'a d'autre choix que de générer des excédents budgétaires pour rembourser la dette. Mais ce qui est nécessaire dans certains pays n'est pas forcément approprié pour d'autres. Les recommandations de politique économique doivent toujours être adaptées aux circonstances particulières de chaque pays.

Il peut être utile de séparer les pays en trois différentes catégories : les pays avec suffisamment de marge de manœuvre budgétaire pour ne pas être inquiétés par les marchés (zone sûre) ; les pays dont le risque souverain est si élevé que le gouvernement n'a plus le choix et est obligé de réduire sa dette (risque grave) ; les pays dans une situation intermédiaire, lorsque malgré les risques, le gouvernement peut encore choisir entre différentes stratégies pour sa dette (risque significatif ou prudence requise).

Document 3 :

Au palmarès des idées reçues en matière économique trône l'idée que la dette publique est un fléau qu'on pourrait éliminer si les gouvernements étaient moins laxistes. L'Etat vivrait constamment au-dessus de ses moyens au lieu d'être géré " en bon père de famille ", avec le souci d'ajuster ses dépenses à ses ressources. Cet apparent bon sens est un non-sens économique. Chacun comprend que les entreprises s'endettent pour financer des investissements qui accroîtront leurs revenus futurs. Pourquoi refuser à l'Etat d'en faire autant alors que les dépenses publiques servent non seulement à produire des services utiles à la population, mais créent aussi, ce faisant, les conditions pour que les autres acteurs prospèrent ?



A cette fonction d'investissement s'en ajoute une autre, que la crise actuelle illustre particulièrement : la régulation conjoncturelle. Quand les agents privés coupent tous azimuts dans leurs dépenses, il n'y a que la puissance publique qui puisse se permettre de maintenir son train de vie et éviter ainsi une chute trop violente de l'activité.

Le déficit n'est donc pas mauvais en soi. Pour autant, comme il y a la bonne et la mauvaise graisse, il y a, à écouter les économistes, de bons et de mauvais déficits. Le déficit est bon quand il finance des dépenses d'avenir, celles qui permettent d'augmenter la croissance à long terme de l'économie. C'est l'ambition du grand emprunt lancé par Nicolas Sarkozy pour financer des investissements stratégiques. Le déficit est tout aussi acceptable quand il contribue à stabiliser l'activité en période de récession. Ce déficit, dit conjoncturel ou cyclique, résulte de la chute de la croissance, qui engendre un manque à gagner fiscal - les recettes de TVA, d'impôts sur les sociétés, sur le revenu baissent - et accroît certaines dépenses, d'indemnisation du chômage notamment. C'est lui aussi un bon déficit, parce qu'il est censé se résorber spontanément dès lors que la croissance a rejoint son niveau potentiel c'est-à-dire celui où toute impulsion budgétaire supplémentaire devient contreproductive.

Document 4 :

Alors que les pays européens viennent de décider le chemin que va prendre leur future intégration, aucun n'a remis en cause l'idée que l'objectif d'une bonne gestion des finances publiques devait être de ramener la dette publique vers les 60 % du produit intérieur brut (PIB).

Or, ce niveau est loin de faire consensus chez les économistes. Plusieurs études de Carmen M. Reinhart et Kenneth Rogoff ont montré que ce n'est que lorsque la dette publique dépasse 90 % du PIB que les effets sur la croissance deviennent négatifs, et même fortement négatifs. Très critiqué (peu de pays justifiant la démonstration, confusion entre corrélation et causalité, etc.), leur travail vient de faire l'objet d'une remise en cause importante par Alexandru Minea et Antoine Parent.

En s'appuyant sur une autre série historique de dette publique qui leur permet d'aller plus loin dans le temps, Minea et Parent commencent d'abord par confirmer les résultats de leurs confrères américains : quand le ratio de dette sur PIB d'un pays passe de la tranche 60-90 % à plus de 90 %, ils notent corrélativement une baisse de la croissance moyenne pour les pays concernés. Cependant, là où les

pays perdaient plus de 3 points de PIB de croissance chez les chercheurs américains, eux ne trouvent plus qu'un effet négatif de l'ordre d'un demi-point de pourcentage. Pas de quoi fouetter un chat...

Mais ce n'est pas tout. Leur étude démontre surtout que la relation entre le niveau de dette publique et la croissance d'une économie offre la particularité que, à certains moments, un surcroît de dette publique est associé à moins de croissance, mais que, à d'autres moments, encore plus de dette publique est associé à plus de croissance.

Ainsi, leur analyse montre que les pays qui dépassent un ratio de 115 % de dette publique sur PIB présentent en moyenne un taux de croissance supérieur à ceux qui sont entre 90 et 115 %. De plus, ce taux de croissance est peu inférieur à celui que connaissent les pays dont le ratio de dette publique est dans la fourchette 60-90 %.

Ces résultats étant établis sur la période 1945-2009, les deux économistes ont cherché à savoir dans quelle mesure ils tenaient la route sur une période plus longue incluant 1880-1945. Résultats confirmés : sur plus d'un siècle, la Belgique, le Canada, la France, l'Italie, la Nouvelle Zélande et le Royaume-Uni ont connu des périodes associant une dette publique supérieure à 115 % du PIB et une croissance rapide.